

# Prévisions d'effectifs d'élèves du premier degré : des augmentations importantes dans l'enseignement élémentaire aux rentrées 2014 et 2015

- Le nombre d'élèves dans le premier degré devrait s'établir à 6 796 300 à la rentrée 2014 et à 6 819 600 à celle de 2015. Il devrait augmenter de 35 600 élèves en 2014 et de 23 400 en 2015. La poursuite de l'accueil des enfants de deux ans en zone d'éducation prioritaire maintiendra un solde positif dans l'enseignement préélémentaire. L'arrivée de générations de taille importante en cours préparatoire en 2014 puis en 2015 explique l'augmentation des effectifs en élémentaire (respectivement + 32 200 élèves et + 22 600 élèves).

Annie Dubujet, DEPP B1

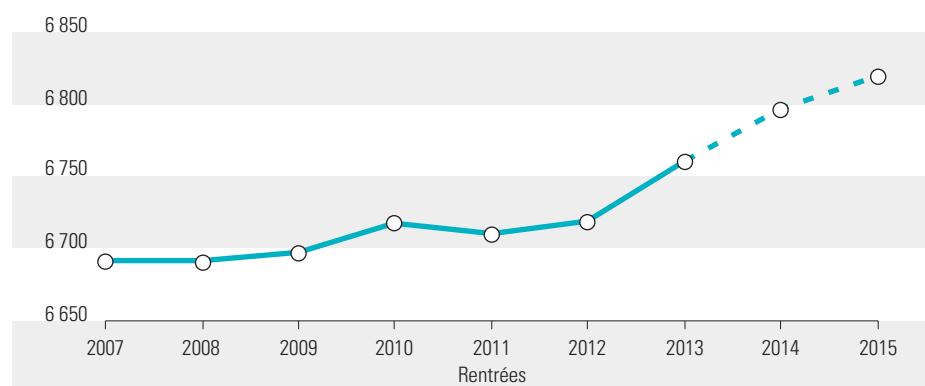
■ Les prévisions d'effectifs d'élèves scolarisés aux deux prochaines rentrées reposent sur des hypothèses de taux de scolarisation pour le préélémentaire et sur les taux de passage dans l'élémentaire. Outre les évolutions démographiques, les hypothèses utilisées reposent sur la prise en compte des conséquences attendues des politiques éducatives mises en place. Après une hausse de 41 700 élèves à la rentrée 2013, les effectifs des écoles publiques et privées (France métropolitaine et DOM) devraient à nouveau augmenter aux deux prochaines

rentrées scolaires. À la rentrée 2014, 35 600 élèves supplémentaires devraient ainsi être accueillis dans le premier degré puis 23 400 en 2015 (**FIGURES 1 ET 2**).

La hausse devrait se concentrer essentiellement sur l'enseignement élémentaire, qui devrait absorber 90,5 % des effectifs supplémentaires en 2014 et 96,6 % en 2015.

Seule l'augmentation attendue du taux de scolarisation des enfants de deux ans pour les prochaines rentrées scolaires ferait croître le niveau des effectifs dans le préélémentaire.

## 1 – Évolution des effectifs dans le premier degré (en milliers)



Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé.

Source : MENESR DEPP

Directrice de la publication :  
Catherine Moisan

Secrétaire de rédaction :  
Marc Saillard

Maquettiste : Frédéric Voiret

Impression : DEPP/DVE

ISSN 1286-9392



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE  
Département de la valorisation  
et de l'édition  
61-65, rue Dutot  
75732 Paris Cedex 15

## Une légère augmentation dans l'enseignement préélémentaire due à la scolarisation des enfants de deux ans

À la rentrée 2014, les effectifs de préélémentaire devraient connaître une croissance bien plus atténuée que celle observée à la rentrée 2013 : + 2 800 élèves (+ 0,1 %), suivie en 2015 d'une stabilisation (+ 200 élèves) (**FIGURES 2 ET 3**). En effet, en 2013, avec l'arrivée de la génération, historiquement importante, des enfants nés en 2010 à l'école, ce sont 23 800 nouveaux élèves qui ont intégré le préélémentaire.

La politique d'accueil des enfants de deux ans enclenchée à la rentrée 2013, pour atteindre l'objectif de 30 % d'enfants de deux ans scolarisés dans les écoles en éducation prioritaire, devrait conduire à scolariser 5 400 élèves supplémentaires âgés de deux ans en 2014, et 3 300 en 2015 (**VOIR ENCADRÉ « ÉDUCATION PRIORITAIRE » p. 4**). Cet accroissement du nombre d'enfants de deux ans entrant à l'école lors des deux prochaines rentrées compense intégralement les évolutions démographiques liées à la taille des générations.

Si le taux de scolarisation à deux ans était maintenu identique à celui de la rentrée 2013 (11,8 %), les effectifs en préélémentaire diminueraient de 2 800 élèves en 2014 et de 4 200 élèves en 2015 (**FIGURE 4**).

Les effectifs des élèves âgés de trois à cinq ans devraient à l'inverse être en baisse. En effet, les générations 2011 et 2012 âgées de trois ans arriveront dans l'enseignement préélémentaire aux rentrées 2014 et 2015. Elles remplaceront les générations 2008 et 2009 de taille bien plus importante qui entreront alors au cours préparatoire (CP). La population des enfants de cette tranche d'âge devrait ainsi diminuer de 5 200 à la rentrée 2014 puis de 3 400 à celle de 2015 (**FIGURES 3 ET 5**). Compte tenu des taux de scolarisation à ces âges, c'est une baisse des élèves de trois à cinq ans de - 2 500 en 2014 et de - 3 000 en 2015 qui est attendue.

## L'arrivée de générations nombreuses en élémentaire

Le nombre d'élèves en élémentaire devrait s'accroître de 32 200 élèves

à la rentrée 2014 (+ 0,8 %) et de 22 600 élèves (+ 0,5 %) en 2015 pour atteindre à cette dernière rentrée scolaire un total de 4 187 400 élèves (**FIGURE 2**).

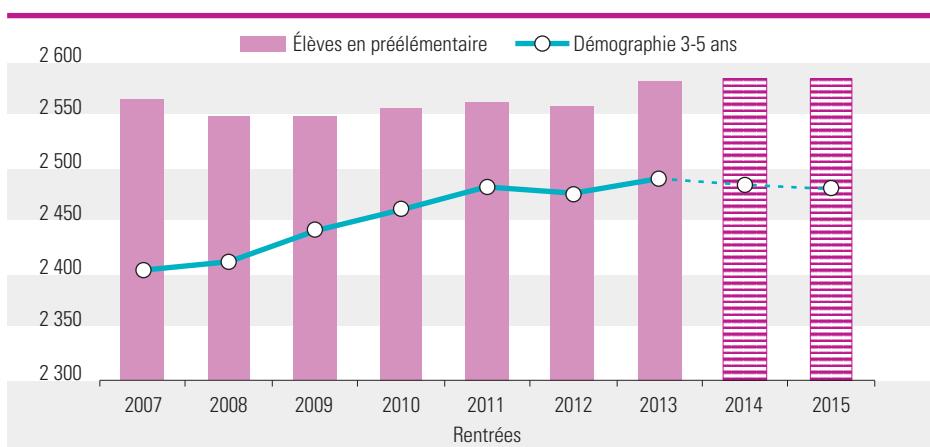
**2 – Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré pour 2014 et 2015 (en milliers)**

	Constat 2013	Prévision 2014	Évolution de 2013 à 2014		Prévision 2015	Évolution de 2014 à 2015	
			Effectifs	%		Effectifs	%
Préélémentaire	2 580,9	2 583,7	2,8	0,1	2 583,9	0,2	0,0
dont 2 ans	97,2	102,5	5,4	5,5	105,9	3,3	3,3
Élémentaire	4 132,6	4 164,8	32,2	0,8	4 187,4	22,6	0,5
Clis	47,2	47,7	0,6	1,2	48,3	0,5	1,1
<b>Total 1<sup>er</sup> degré</b>	<b>6 760,6</b>	<b>6 796,3</b>	<b>35,6</b>	<b>0,5</b>	<b>6 819,6</b>	<b>23,4</b>	<b>0,3</b>

Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé.

Source : MENESR DEPP

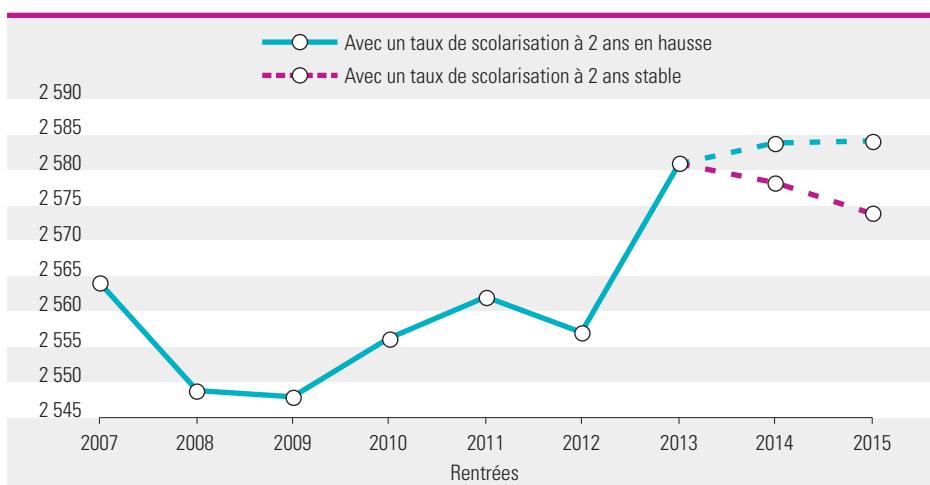
## 3 – Évolution des effectifs dans l'enseignement préélémentaire (en milliers)



Lecture : à la rentrée 2014, 2 583 700 enfants seront scolarisés en préélémentaire. À la même date, la population des 3-5 ans est estimée à 2 483 900 enfants. L'écart entre ces deux niveaux s'explique en grande partie par la scolarisation des enfants âgés de 2 ans. Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé.

Sources : MENESR DEPP, Insee

## 4 – Évolution des effectifs dans l'enseignement préélémentaire selon le taux de scolarisation à deux ans (en milliers)



Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé.

Source : MENESR DEPP

Depuis 2012, une croissance continue s'observe dans ce niveau d'enseignement (**FIGURE 6**). Ces augmentations s'expliquent par l'arrivée de générations de taille plus importante en élémentaire (générations 2006 à 2009) que celles qui intègrent l'enseignement du second degré (générations 2001 à 2004).

Les générations 2008 et 2009, qui auront six ans aux rentrées 2014 et 2015, ont enregistré un nombre de naissances supérieur de 35 400 et de 25 300 par rapport aux générations 2003 et 2004, qui intègreront le second degré à ces mêmes rentrées. Ces écarts expliquent en très grande partie l'augmentation du nombre d'élèves de ce niveau d'enseignement pour les deux prochaines années scolaires.

## Une croissance maintenue des effectifs dans les classes d'inclusion scolaire

À la rentrée 2013, 47 200 élèves sont scolarisés dans des classes d'inclusion scolaire (Clis). Ces classes accueillent des élèves en situation de handicap leur permettant de profiter d'une scolarité adaptée tout en restant au sein d'un milieu scolaire ordinaire. Les prévisions établies pour les prochaines rentrées reposent sur la poursuite de la scolarisation de ces élèves. Leurs effectifs continueraient d'augmenter au cours des prochaines rentrées scolaires mais de manière plus modérée qu'en 2013 (+ 1,2 % en 2014 et + 1,1 % en 2015 contre + 2,1 % constatés à la rentrée 2013). Ce sont ainsi 47 700 élèves en situation de handicap qui devraient être scolarisés dans un établissement du premier degré à la rentrée 2014 puis 48 300 à celle de 2015 (**FIGURE 2**).

## La part du secteur public reste relativement stable

La part du secteur public, avec 5 863 200 élèves à la rentrée 2013 s'établissait à 86,7 %. Ce taux devrait se maintenir aux rentrées de 2014 et 2015 (**FIGURE 7**).

Quel que soit le niveau d'enseignement, cette part reste relativement stable, autour de 88 % dans le préélémentaire et de 86 % dans l'élémentaire. Dans le

## 5 – Évolution de la population des 3-10 ans

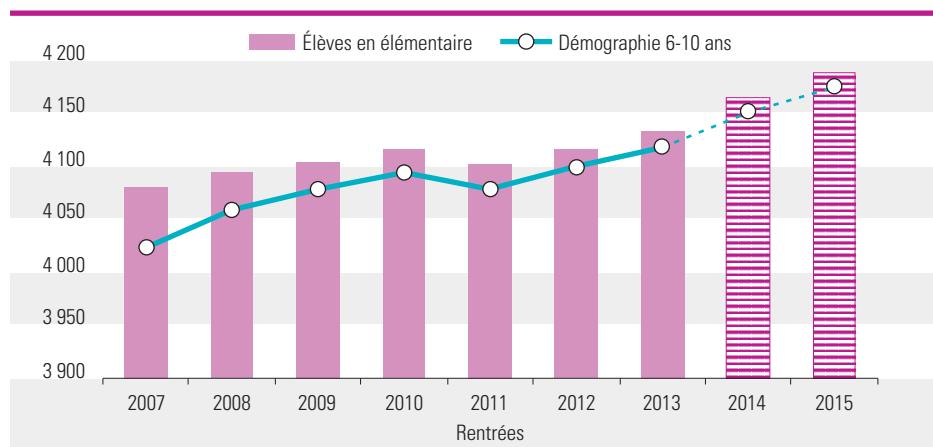
	Source Insee-DEPP		Estimation DEPP		
	2010 à 2011	2011 à 2012	2012 à 2013	2013 à 2014	2014 à 2015
3-5 ans	20 234	- 5 928	14 002	- 5 235	- 3 384
6-10 ans	- 15 761	20 393	19 373	33 480	23 156
<b>Total 3-10 ans</b>	<b>4 473</b>	<b>14 465</b>	<b>33 375</b>	<b>28 245</b>	<b>19 772</b>

Lecture : entre les rentrées 2012 et 2013, la population âgée de 3 à 5 ans a augmenté de 14 002 enfants et celle âgée de 6 à 10 ans de 19 373 enfants. Entre les rentrées 2013 et 2014, on estime que le nombre d'enfants de 3 à 5 ans devrait diminuer de 5 235 et que celui des enfants de 6 à 10 ans devrait augmenter de 33 480.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MENESR DEPP, Insee

## 6 – Évolution des effectifs dans l'enseignement élémentaire (en milliers)



Lecture : à la rentrée 2014, 4 164 800 enfants seront scolarisés en élémentaire. À la même date, la population des 6-10 ans (âge théorique du niveau élémentaire) est estimée à 4 151 200 enfants. L'écart entre ces deux grandeurs s'explique en grande partie par les redoublements.

Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé.

Sources : MENESR DEPP, Insee

## 7 – Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré secteur public pour 2014 et 2015 (en milliers) et part du public

	Constat 2013		Prévision 2014		Prévision 2015	
	Effectif	Part du public (%)	Effectif	Part du public (%)	Effectif	Part du public (%)
Préélémentaire	2 267,1	87,8	2 270,4	87,9	2 271,3	87,9
dont 2 ans	75,1	77,3	80,5	78,5	84,1	79,4
Élémentaire	3 552,1	86,0	3 583,5	86,0	3 605,8	86,1
Clis	44,0	93,3	44,5	93,3	45,0	93,3
<b>Total 1<sup>er</sup> degré</b>	<b>5 863,2</b>	<b>86,7</b>	<b>5 898,5</b>	<b>86,8</b>	<b>5 922,1</b>	<b>86,8</b>

Champ : France métropolitaine + DOM, secteur public.

Source : MENESR DEPP

préélémentaire, l'augmentation du taux de scolarisation des enfants de deux ans dans les zones de l'éducation prioritaire devrait augmenter la part du secteur public pour cet âge, la faisant passer de 77,3 % en 2013 à 79,4 % à la rentrée 2015. En effet, les élèves de deux ans supplémentaires devraient être essentiellement scolarisés dans le secteur public auquel appartiennent les écoles de l'éducation prioritaire.

Les effectifs du secteur privé devraient rester quasiment stables aux rentrées

2014 et 2015 (+ 400 élèves en 2014 et - 300 élèves en 2015). Le secteur public devrait scolariser 35 200 élèves supplémentaires en 2014 et 23 700 en 2015. Alors que le préélémentaire gagne dans le secteur public des élèves en 2014 et 2015 (+ 3 200 élèves en 2014 et + 900 en 2015) grâce à l'augmentation du nombre des élèves de deux ans, c'est une amorce de baisse qui devrait être observée dans le secteur privé pour ce niveau (- 400 élèves en 2014 et - 700 en 2015). ■

## MÉTHODE DE PRÉVISION RETENUE DANS LE PREMIER DEGRÉ

### Champ de la prévision

Les prévisions portent sur l'ensemble de l'enseignement élémentaire, secteurs public et privé, en France métropolitaine et dans les DOM (y compris pour la première fois le département de Mayotte).

### Le préélémentaire

Les prévisions dans le préélémentaire se basent sur des taux de scolarisation. Les données démographiques utilisées lors de ces prévisions s'appuient sur le bilan démographique de 2013 de l'Insee. Les effectifs d'enfants des générations 2006 à 2013 ont été révisés par la DEPP à partir des données de l'état civil et des bilans démographiques précédents. Le nombre d'enfants par âge des années 2014 et 2015, évalué au 31 décembre, a été estimé en faisant l'hypothèse que les taux

de mortalité par âge et les soldes migratoires resteraient constants.

Pour chaque âge (public + privé), on calcule à partir de ces données les taux de scolarisation des rentrées précédentes en rapportant le nombre d'élèves d'un âge donné à la population totale du même âge.

Ces taux sont ensuite projetés pour les rentrées 2014 et 2015 et appliqués aux populations par âge estimées pour ces années. On obtient ainsi pour chaque âge concerné les effectifs qui devraient être scolarisés en préélémentaire.

Les hypothèses retenues pour l'évolution des taux de scolarisation sont :

- une hausse de 0,7 point du taux de scolarisation des enfants de deux ans en 2014 et de 0,5 point en 2015 ;
- une stabilisation du taux de scolarisation des enfants de trois à cinq ans à 99,5 %.

### L'élémentaire

Les prévisions dans l'élémentaire se basent sur les taux de passage apparents.

Ces taux se calculent sur les rentrées scolaires précédentes en rapportant l'effectif d'un niveau

d'études (public + privé) à l'effectif du niveau inférieur de la rentrée précédente.

Ainsi le taux de passage pour les CM2 de la rentrée 2013 est le rapport du nombre d'élèves en CM2 en 2013 sur l'effectif des CM1 de la rentrée 2012. Pour les CP, le niveau inférieur est assimilé aux enfants de cinq ans ou plus scolarisés dans le préélémentaire.

Ces taux de passage comprennent à la fois les passages dans le niveau supérieur, les redoublements dans le niveau étudié mais aussi dans le niveau inférieur ainsi que les effets migratoires.

Les taux de passage ainsi calculés sont ensuite projetés pour les rentrées 2014 et 2015.

Les hypothèses retenues sont :

- une baisse des redoublements en CP et CE1 se traduisant par une baisse du taux de passage en CP (- 0,1 point en 2014 et 2015) et une hausse du taux de passage en CE2 (+ 0,1 point en 2014 et 2015).
- une baisse des redoublements en CM1 et CM2 se traduisant par une baisse du taux de passage en CM1 (- 0,1 point en 2014 et 2015) et une légère hausse du taux de passage en CM2 (+ 0,05 point en 2014). ■

## ÉDUCATION PRIORITAIRE

L'un des objectifs de la loi d'orientation pour la refondation de l'école vise à favoriser l'accueil des enfants de moins de trois ans dans les zones de l'éducation prioritaire pour atteindre dans celles-ci un taux de scolarisation de ces enfants de 30 % en 2017.

À la rentrée 2013, ce taux atteignait 20,4 %. Pour atteindre l'objectif de 30 % dès 2013, il aurait fallu scolariser 15 900 enfants supplémentaires. Les hypothèses retenues pour ces prévisions sont une augmentation régulière du taux de scolarisation à deux ans pour scolariser ces 15 900 enfants supplémentaires à l'horizon 2017.

## en savoir plus

⊕ « Les élèves du premier degré à la rentrée 2013 : un effort pour la scolarisation à deux ans dans l'éducation prioritaire », Note d'Information 13.33, MEN-DEPP, décembre 2013.

[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)  
[depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)